

MINSTAT - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en Statistique, Sciences Actuarielles et Science des Données vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements en statistique et dans les différentes disciplines constitutives des statistiques, des sciences actuarielles et des sciences des données.
- un accès direct au Master en Statistiques (orientation générale et orientation biostatistique), au Master en Sciences Actuarielles et au Master en Science des Données (orientation statistique) moyennant la réussite des cours de la mineure.
- des facilités d'accès au Master en Science des Données (orientation technologies de l'information).

N'hésitez pas à parcourir le [site de l'école](#) et de contacter le responsable académique.

Des informations et vidéos de présentation concernant les mineures de la Faculté des sciences sont également disponibles sur [cette page](https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/mineures.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/mineures.html>).

MINSTAT - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements de la statistique et des différentes disciplines constitutives des statistiques, sciences actuarielles et des sciences des données, discipline autre que celle de sa majeure,

Pour accéder au master en science des données, l'étudiant choisit ses cours afin d'acquérir au moins les compétences comprises dans les blocs de cours suivants :

- Un bloc de cours de mathématiques du Module 1
- Un bloc de cours de probabilités et statistique du Module 2.
- 3 cours du Module 3

Il complète son programme par des cours choisis dans le Module 4

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Module 1 (cours de base en mathématique)

⊗ Bloc 1

○ LMAT1101	Mathématiques 1	Pedro Dos Santos Santana Forte Vaz	FR [q1] [30h+20h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LMAT1102	Mathématiques 2	Augusto Ponce	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Bloc 2

○ LECGE1112	Mathématiques en économie et gestion I	Julien Federinov (supplée Pascal Lambrechts) Mathieu Van Vyve	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
○ LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II	Pieter Klaessens	FR [q1] [45h+30h] [6 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Bloc 3

○ LINGE1114	Mathématiques : analyse	Heiner Olbermann	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LINGE1121	Mathématiques : algèbre et calcul matriciel	Tom Claeys	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

o Module 2 (cours de base en statistique/probabilité)

Au sein de chaque bloc, les cours doivent être suivis dans l'ordre indiqué.

⊗ Choix 2

○ LSTAT2011	Éléments de mathématiques pour la statistique	Catherine Legrand	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X
○ LSTAT2014	Éléments de probabilités et de statistique mathématique	Eugen Pircalabelu	FR [q1] [22.5h+22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Bloc 2

○ LBIR1212	Probabilités et statistiques (I)	Patrick Bogaert	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LBIR1315	Probabilités et statistique II	Patrick Bogaert	FR [q1] [22.5h+22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Bloc 3

○ LINGE1113	Probabilités	Johan Segers	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LINGE1214	Statistique approfondie	Christian Hafner	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Module 3 (cours de base en informatique)

Parmi les cours qu'il choisit, l'étudiant sélectionne maximum un cours parmi LINFO1101 et LINGE1225. L'étudiant qui suit plusieurs cours dans ce module suit obligatoirement les cours selon la séquence suivante : (LINFO1101 ou LINGE1225) puis LEPL1402 puis finalement LEPL1509.

⌘ LINFO1101



Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Dénomination	Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences (LSBA)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Sigle	LSBA
Adresse de l'entité	Voie du Roman Pays 20 - bte L1.04.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 43 14 - Fax: +32 (0) 10 47 30 32 https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/lsba
Site web	https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/lsba
Responsable académique du programme:	<u>Johan Segers</u> (https://uclouvain.be/repertoires/johan.segers)
Personne(s) de contact	<ul style="list-style-type: none">• Conseiller aux études: <u>Pierre Devolder</u> (https://uclouvain.be/repertoires/pierre.devolder)• Conseiller aux études: <u>Donatien Hainaut</u> (https://uclouvain.be/repertoires/donatien.hainaut)• Conseiller aux études: <u>Catherine Legrand</u> (https://uclouvain.be/repertoires/catherine.legrand)• Conseiller aux études: <u>Eugen Pircalabelu</u> (https://uclouvain.be/repertoires/eugen.pircalabelu)• Secrétaire de la Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences: <u>Sophie Malali</u> (https://uclouvain.be/repertoires/sophie.malali)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

Une inscription au 2e bloc annuel de votre bachelier via le web permet de s'inscrire conjointement à la mineure (l'étudiant-e qui souhaite modifier son choix de mineure doit s'adresser au secrétariat de sa faculté). L'étudiant-e peut différer son inscription à la mineure et procéder à cette opération lorsqu'il/elle s'inscrit en ligne aux unités d'enseignement de sa majeure.

Lorsque l'étudiant-e se réinscrit via le web l'année suivante, il/elle est automatiquement réinscrit-e à la mineure. A ce stade, toute demande de changement de mineure est soumise à l'approbation du conseiller aux études.

Inscription aux unités d'enseignement (UE) de la mineure

L'inscription aux UE de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux UE de la majeure. Il en va de même pour l'inscription aux examens.

Horaire des cours et des examens

L'horaire est accessible via : <https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/lsba/horaire-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/sc/lsba/horaire-des-cours.html>)